



# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Elisabeth Borne, Ministre de la Transition Ecologique et Solidaire

Bruno Le Maire, Ministre de l'Economie et des Finances

Gérald Darmanin, Ministre de l'Action et des Comptes Publics

Julien Denormandie, Ministre de la Ville et du Logement

Emmanuelle Wargon, Secrétaire d'État

Angers, le 9 septembre 2019

Madame et messieurs les Ministres, madame la Secrétaire d'État,

La réforme du Crédit d'Impôt pour la Transition Énergétique se concrétise. Je me félicite de l'application d'une promesse du Président de la République, que nous voterons au Projet de loi de Finances 2020. Toutefois, après échange avec de nombreux acteurs, je vous alerte vivement sur les points suivants, afin d'assurer la réussite du dispositif :

- L'année 2020 va être une année de transition (paiement du CITE sur les travaux 2019 et nouvelle prime 2020 pour les 4 premiers déciles). Une augmentation de l'enveloppe globale budgétaire est donc à prévoir. Une transparence du gouvernement sur les travaux anticipés pour l'année 2020 et les moyens supplémentaires alloués est nécessaire.
- La sortie des déciles 9 et 10 du dispositif ne doit pas être un moyen de baisser l'enveloppe globale allouée à la rénovation énergétique. Ainsi, les moyens accordés anciennement à ces déciles (50% des travaux) peuvent être utilement redirigés pour augmenter les primes pour les premiers déciles.
- Le gouvernement s'est engagé à développer des incitations à destination des propriétaires non occupants afin de lutter contre la location de passoires énergétiques, il serait utile de les rendre éligibles aux nouvelles primes, ce qui n'est pas prévu pour l'instant.
- Le nouveau barème doit rendre l'aide à la rénovation globale plus intéressante que le cumul des aides pour des gestes uniques. Ce qui ne semble pas être le cas dans le projet actuel. Plus largement, il apparaît nécessaire de réfléchir à la qualité des travaux qui seront financés (efforts de formation, qualité des audits subventionnés). Par ailleurs, plutôt qu'une suppression totale des aides pour les déciles 9 et 10, un recentrage vers la rénovation globale performante serait pertinent.
- J'ai bien noté la mise en œuvre d'un nouveau programme de certificats d'économies d'énergie pour financer le Service Public de la Performance Énergétique de l'Habitat. Je pense que son articulation avec les futures Maisons France Services serait également à soigner.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Madame et Messieurs les Ministres, l'expression de ma très haute considération.

*A votre disposition.*

Matthieu Orphelin  
Député de Maine-et-Loire - première circonscription